

Pôle attractivité et urbanisme durable  
centre de ressources

Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

## CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023\_318  
SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

### 35 - SCP LOGIMANCHE - PROGRAMME DE 18 LOGEMENTS PSLA ZAC LES JARDINS DE L'AGORA OCTROI DE L'AIDE À L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT EN LOCATION (PSLA)

Dans le cadre de la programmation HLM établie en 2018 sur le département de la Manche, la SCP Logimanche a obtenu une décision favorable d'agrément PSLA pour un programme de 18 logements situés dans la ZAC Les Jardins de l'Agora.

La politique de soutien à l'accession à la propriété définie dans le cadre du PLH 2013/2018 et s'appliquant exclusivement sur le périmètre de la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin, prévoit d'accompagner financièrement les ménages ayant levé l'option d'achat à l'issue de la période minimale de location. Cet accompagnement d'un montant de 7 000 euros doit permettre de renforcer le niveau de fonds propres de ces ménages à revenus modestes.

Après livraison du programme et la fin de la période minimale de la phase locative, 16 ménages ont déjà obtenu l'accord de levée d'option d'achat et ont obtenu une aide à l'accession sociale à la propriété aux bénéficiaires par délibération n°DEL2023-048 en date du 5 avril 2023.

Depuis, deux ménages supplémentaires, mentionnés dans le tableau ci-dessous, ont obtenu l'accord de levée d'option d'achat auprès de la SCP Logimanche et se sont donc portés acquéreurs de leur logement après signature d'un acte notarié. Il est donc proposé d'accorder une aide à l'accession sociale à la propriété aux bénéficiaires suivants :

Identité du bénéficiaire	N° de lot concerné	Date de signature de l'acte de vente du logement
JOLY R	Lot n°8	02/06/2023
LE FAOU R	Lot n°5	21/06/2021

Le conseil municipal est invité à :

- accorder une aide à l'accession à la propriété d'un montant de 7 000 € au profit des deux bénéficiaires mentionnés dans la présente délibération,
- autoriser le versement de l'aide auprès de chaque ménage ayant levé l'option d'achat,
- imputer la dépense au compte 2324 552 204, ligne de crédit 65884.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : <b>19h26</b>		Nombre de votants : <b>55</b>	
Pour : <b>55</b>	Contre : <b>0</b>	Abstention : <b>0</b>	NPPV : <b>0</b>

Le Président de Séance,  
**Benoit ARRIVE**

Le Secrétaire de Séance,  
**Sylvie LAINÉ**

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 8 novembre 2023**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46

Date de la convocation et de son affichage : 26 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-Trois, le huit novembre** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 26 octobre 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire LE POITTEVIN Lydie à son départ 19h32) - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie (mandataire BERHAULT Bernard jusqu'à son arrivée 19h05) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (mandataire GENTILE Catherine jusqu'à son arrivée 19h47) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille - MARGUERITTE David (mandataire SAGET Eddy à son départ 20h02) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas

### **ABSENTS EXCUSÉS**

BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à LEFRANC Bertrand  
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne  
FAGNEN Sébastien a donné procuration à PLAINEAU Nadège  
HÉBERT Dominique a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert  
HUREL Karine a donné procuration à VARENNE Valérie  
LELONG Gilles a donné procuration à SOURISSE Claudine  
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe  
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit  
ROUELLÉ Maurice a donné procuration à MORIN Daniel

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023



ID : 050-200056844-20231110-DEL2023\_318-DE